

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 23 (1986)
Heft: 803

Rubrik: Influence de l'audio-visuel

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SIMPLON

Paris-Milan et retour en TGV

«Pas de Simplon, pas de rachat!» Tel était le mot d'ordre de ceux qui, en Suisse romande, à la fin du siècle dernier, s'engageaient en faveur du rachat des lignes de chemins de fer privées par la Confédération. Ils voulaient obtenir l'assurance du percement du Simplon avant d'en confier le réseau privé à la Confédération. Non seulement ils eurent gain de cause (le tunnel se fit) mais ils pouvaient encore reconnaître que les négociations avec l'Italie avaient abouti grâce à la Confédération; elle avait fait ainsi beaucoup plus pour les cantons du Valais et de Vaud que pour n'importe quelle autre région de la Suisse.

Aux fédéralistes vaudois qui redoutaient déjà les effets négatifs de la centralisation, Eugène Ruffy, alors président de la Confédération, pouvait répondre que l'administration des chemins de fer serait décentralisée et que le siège d'un des cinq arrondissements se trouverait à Lausanne:

«A Lucerne et à Bâle appartiennent les lignes qui mènent au Gothard; à Lausanne revient et reviendra nécessairement tout ce qui, entre le Jura et les Alpes, converge vers le Simplon. Ainsi se constituera définitivement ce réseau du Simplon, sa tête passant les Alpes, ses bras s'étendant à Berne et à Genève, ses extrémités traversant le Jura pour se ramifier à ses deux grands voisins, l'Est et le Paris-Lyon, et son cœur battant ici, dans cette ville romande, déjà la seconde capitale de la Confédération et demain la capitale encore d'un des plus beaux réseaux de nos chemins de fer fédéraux.» (E. Ruffy, discours du 6.2.1898.)

Aujourd'hui, changement de décor. La Commission romande pour la ligne du Simplon ne peut que confirmer la chute rapide de l'attrait de cette ligne,

due essentiellement au fait que Lausanne est désormais la gare terminus du TGV en provenance de Paris. Par rapport aux TEE, qui assuraient un trajet ininterrompu entre les capitales française et lombarde, c'est une régression importante, aucunement compensée par l'accroissement de la vitesse entre Paris et Dijon.

Bien que plus longue, la ligne Paris-Lyon-Modane-Turin-Milan ravit progressivement la clientèle à celle du Simplon. Dans la mesure où ces tendances se poursuivraient, non seulement le rôle du nœud ferroviaire de Lausanne serait menacé mais encore l'attrait de toutes les régions touristiques qui s'égrènent de part et d'autre de cet axe européen, jusqu'à Brigue.

L'INITIATIVE DES CANTONS

A juger d'après la navrante réponse de M. Schlumpf à une interpellation sur ce sujet, le problème ne semble pas spécialement préoccuper le Conseil fédéral. Selon lui, les discussions concernant le TGV ne devraient pas porter uniquement sur la ligne du Simplon, mais aussi sur l'axe Frasnepontarlier-Neuchâtel-Berne et Dijon-Bâle-Zurich. Ces propos ne font que souligner la gravité de la situation pour le Simplon. Le nombre de rames TGV disponibles pour la Suisse est actuellement restreint. Devoir les répartir sur deux lignes supplémentaires alors même que la totalité du parc des machines doit subir une révision générale du système de suspension posera un problème crucial d'attribution. Et c'est à partir de là, selon nous, que les cantons romands doivent intervenir.

En soulignant que le Simplon est un axe international prioritaire, une artère économique vitale pour la Suisse romande et le Haut-Valais, une voie d'accès permanente aux sources culturelles des Suisses francophones, les cantons romands doivent prendre l'initiative d'entrer en contact avec nos voisins et, au besoin, de faire construire des rames

sous licence en améliorant peut-être le confort, en choisissant de redonner au wagon-restaurant son rôle divertissant et — pourquoi pas? — sa réputation gastronomique.

A l'ère du TEE des rames avaient déjà été construites en Suisse: aucun obstacle ne devraient se présenter; les constructeurs suisses se sont d'ailleurs déclarés prêts à le faire.

JUSQU'À MILAN

Quant à l'éventuel relais au Conseil fédéral, il pourrait être pris. Des photos nous ont montré que J.P. Delamuraz pouvait barrer un bateau, piloter une audi-quadro, conduire un tram, qu'il était lui-même une locomotive. Le moment est venu pour l'ancien président de la Commission du Simplon de passer aux actes. Il s'agit non seulement de crocher à Vallorbe pour venir à Lausanne, il faut, dans un premier temps, tirer jusqu'à Brigue — quitte à appondre un wagon-carnotzet — et ensuite, après avoir promptement mené des négociations avec l'Italie, filer jusqu'à Milan.

Les déclarations du Conseil fédéral faites en décembre au sujet des discussions avec nos partenaires étrangers furent — répétons-le — décevantes; reste encore l'épreuve de repêchage lors de la discussion de la motion Schmidhalter; à cette occasion les cantons romands sauront à quoi s'en tenir. Ils devront être prêts à toute éventualité, même à celle de devoir prouver que le fédéralisme peut être un système dynamique.

V. R.

INFLUENCE DE L'AUDIO-VISUEL

Changement de présentation de divers journaux, tels *VO Réalités*, *La Suisse*, le *Tages-Anzeiger*. Des mutations qui vont dans le sens de celles qu'engendre l'audio-visuel dans la perception des messages.